

Faites don de vos actions

Un geste pour aider les autres

Possédez vous des titres dont la valeur a augmenté ces dernières années ? Saviez vous qu'en les donnant directement à la Fondation ANEB+, vous n'avez pas à payer d'impôt sur le gain en capital et pouvez ainsi donner la pleine valeur de vos titres ?

aneb+
Fondation

Pourquoi faire un don de titres cotés en bourse ?

Impact Accru :

Votre don peut avoir une valeur plus élevée pour la fondation en raison de l'absence de taxation des gains en capital.

Avantages Fiscaux :

Maximisez vos économies d'impôts tout en soutenant une cause importante.

Soutien Immédiat :

Les fondations peuvent utiliser les titres ou les liquidités obtenues pour financer des projets critiques immédiatement.

* En supposant un taux d'imposition marginal de 46 %. Pour calculer l'impôt sur le gain en capital, appliquer ce taux sur 50 % du gain en capital.

Exemple *	Vendez vos titres et donner le produit net après impôts	Donnez vos titres à la Fondation ANEB +
Cout d'acquisition des titres	1 000\$	1 000\$
Valeur marchande actuelle	5 000\$	5 000\$
Gain en capital	4 000\$	4 000\$
Impôts sur le gain en capital	920\$	0 \$
Montant du don après impôts	4 080\$	5 000\$
Votre crédit d'impôt pour don de bienfaisance	1 876,80\$	2 300\$

NOTE : Ces calculs ont été simplifiés pour des fins d'illustration seulement. Ils ne constituent pas des conseils juridiques ou financiers. Nous vous encourageons vivement à demander conseil auprès de professionnels juridiques, financiers ou de planification successorale, avant que vous ne décidiez de faire des dons d'actions.

Des questions ? Communiquer avec :
Josée Champagne, Directrice Générale jchampagne@anebquebec.com

aneb+
Fondation

1 VOS RENSEIGNEMENTS

Mme M. Nom Prénom

Adresse.....

VilleProvinceCode Postal

Téléphone Cellulaire

CourrielNuméro de compte de courtage

2 LES RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE COURTIER

Nom.....Prénom

Téléphone.....Télécopieur

CourrielFirme de courtage / Société

3 RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS

Nom de l'action	Nombre d'action transférées	Valeur approximative de l'action

BourseValeur Approximative total du don

Date du transfert au compte ANEB

4 TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DES ACTIONS AU COMPTE DE LA FONDATION ANEB +

Nom : François Charest
Firme de courtage : Financière Banque Nationale (FBN)
Adresse : 800, rue Saint-Jacques, bureau 557, Montréal (Québec) H3C 1A3
Téléphone : 418 654-2316 **Télécopieur** :418 649-2524
Courriel : francois.charest@bnc.ca
No compte : 11-9N57-A

5 DÉCLARATION DU DON A LA FONDATION ANEB +

....., déclare que les biens ci-haut mentionnés m'appartiennent et que je peux en disposer à volonté et que je donne ces dits biens à ANEB, organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 73724 7304 RR0001, incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec et dont le siège social est situé au 5500 Route Transcanadienne, Pointe-Claire, QC H9R 1B6

6 SECTION RÉSERVÉE POUR ANEB

Nous, soussignés :

Déclarons être autorisés à recevoir les titres ci-dessus mentionnés au nom d'ANEb et/ou faire le suivi pour assurer leur transfert pour disposition à notre compte. Sur acceptation du don, ANEB émettra un reçu fiscal pour don de bienfaisance.

Fait et signé à le

Signature